



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 15 novembre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme AVENA et M. BOURNY

M. François REBSAMEN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Yves BERTELOOT, M. André GERVAIS, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Elisabeth BIOT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Claude PINON, M. Louis LAURENT, M. Stéphan CLAUDET, M. Gaston FOUCHERES, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Jean-François DESVIGNES pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Jacques DANIERE, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY pouvoir à M. Bernard RETY.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Rencontre des collectivités locales
France-Bulgarie-Roumanie - Participation financière du Grand Dijon**

La rencontre trilatérale de représentants de collectivités locales françaises, bulgares et roumaines est organisée du 6 au 8 décembre 2007 à Dijon, dans le cadre des travaux de la Commission « Europe Elargie » mise en place par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et présidée par M. François REBSAMEN, Maire de Dijon et Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

Cette manifestation intitulée : « Réussir l'élargissement : la contribution des collectivités locales » est réalisée avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et en partenariat avec l'Association Nationale des Municipalités de la République de Bulgarie (ANMRB) et l'Association des Communes Roumaines (ACOR). La Communauté de l'agglomération dijonnaise, le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général de la Côte d'Or, tous trois membres de l'AFCCRE, sont associés à cet événement.

Cette rencontre permettra aux participants des trois pays de faire ensemble le point sur l'actualité européenne, d'analyser quel est l'impact de l'adhésion sur la Roumanie et la Bulgarie. Cette manifestation sera aussi l'occasion d'étudier les enjeux auxquels les collectivités locales bulgares et roumaines sont désormais confrontées en tant que nouveaux territoires européens. Le Président de l'AFCCRE, M. Louis LE PENSEC, s'est fixé comme objectif, pour cette rencontre, de traiter de sujets importants tels que l'autonomie locale, l'avenir des services publics locaux en Europe, la nouvelle politique européenne de développement régional, les nouvelles opportunités pour les entreprises, l'égalité femmes / hommes dans les politiques locales et la citoyenneté européenne à travers les échanges.

Le plan de financement proposé pour l'organisation de cette manifestation est le suivant :

- AFCCRE	22 050
- Ministère des Affaires Etrangères et Européennes	20 000
- Grand Dijon	17 000
- Conseil Régional	8 000
- Conseil Général	8 000
- Droits d'inscription	2 250

TOTAL	77 300

Vu l'avis du Bureau,

Le CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

19 NOV. 2007

- **De participer** financièrement à hauteur de 17 000 euros pour l'organisation des Rencontres des collectivités locales France- Bulgarie- Roumanie

Publié le **16 NOV. 2007**
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président

